

Introduction à la déposition de Guiraud Delort

Le 4 décembre 1299 Guiraud Delort nia tout lien avec le catharisme, mais après quelques semaines de cachot, le 16 janvier 1300, il reconnut avoir participé à la réunion au colombier de Raymond Calvière de la mi-septembre 1298. Deux jours après, le 18 janvier, il compléta son aveu en mentionnant d'autres personnes qui participèrent à cette réunion.

Comme les trois précédents, ses aveux sont maigres. Cela fut suffisant pour qu'il soit lui aussi condamné au mur. En 1306, il est en effet mentionné parmi les prisonnier du mur de Carcassonne. Guiraud Delort apparaît aussi dans le registre du procès de 1286 comme croyant¹.

Il fut consul d'Albi en 1285, 1293, 1294 et 1297 et il fut lié cette année là à l'affaire des arbres abattus et des vignes coupées aux abords du couvent des Prêcheurs.

Il apparaît dans les dépositions des personnes suivantes : Bérenger Adhémar, Bérenger Brousse, Gaillard France, Guillaume de Maurian, Guiraud Austor, Jean Baudier, Raymond Augier, Raymond Calvière et Raymond Hugon.

¹ Voir Ms. lat. 12856 f° 10 v°.